

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/14720  
9 octobre 1981  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATEE DU 9 OCTOBRE 1981, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE  
DE L'AFRIQUE DU SUD AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre du Ministre sud-africain des affaires étrangères et de l'information,  
M. R. F. Botha, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une lettre qu'il vous  
a adressée le 9 octobre 1981.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir en faire distribuer le texte  
comme document du Conseil de sécurité.

Le chargé d'affaires par intérim,  
(Signé) David W. STEWARD

Annexe

Lettre datée du 9 octobre 1981, adressée au Secrétaire général  
par le Ministre sud-africain des affaires étrangères et de  
l'information

Le Gouvernement sud-africain a reçu hier, du Gouvernement du Lesotho, une lettre dans laquelle il protestait contre une attaque "effectuée à 1 h 15 le 8 courant au moyen de mortiers et d'armes automatiques tirant à partir du territoire sud-africain et visant la caserne de l'unité paramilitaire" et informait le Gouvernement sud-africain que "dans ces conditions, le Lesotho n'a pas d'autre choix que de porter l'affaire devant le Conseil de sécurité le plus rapidement possible".

Le Gouvernement sud-africain rejette ces allégations dénuées de fondement ainsi que la déduction selon laquelle l'Afrique du Sud pourrait être, d'une manière quelconque, impliquée dans une telle affaire.

Chacun sait que le Premier Ministre du Lesotho a suspendu la Constitution il y a 11 ans, lorsque son parti a été battu lors des premières et seules élections qui se soient tenues dans son pays depuis l'accession à l'indépendance et que depuis ce moment il gouverne par décrets. L'opposition qui couvait depuis lors s'est récemment intensifiée et a perfectionné ses méthodes et son organisation, ce qui a abouti à des actes de violence dirigés contre le Gouvernement du Lesotho. Des groupes d'opposition ont revendiqué ouvertement la responsabilité de ces incidents. Le Gouvernement du Lesotho, s'il veut trouver les auteurs du dernier incident, ferait bien de les chercher dans son propre pays. La question de savoir si le Gouvernement du Lesotho réussira, en incriminant l'Afrique du Sud, à détourner temporairement l'attention de ses problèmes internes est ouverte, mais cela n'éliminera pas les causes de ces problèmes.

Par contraste avec la politique du Lesotho consistant à donner abri aux éléments subversifs qui opèrent contre l'Afrique du Sud, les autorités sud-africaines ne manquent jamais de prendre les mesures voulues contre les personnes ou les groupes armés qui tentent de traverser le territoire sud-africain pour se rendre au Lesotho. Le Gouvernement du Lesotho sait que la coopération effective de l'Afrique du Sud lui est acquise lorsqu'il s'agit de contenir toute menace dirigée contre la sécurité du Lesotho. En fait, à plusieurs occasions, le Gouvernement sud-africain a arrêté des citoyens du Lesotho porteurs d'armes lorsqu'il a pu établir qu'ils complotaient d'intervenir au Lesotho à partir du sol sud-africain, et il les a livrés au Gouvernement du Lesotho.

Tout le monde sait qu'une coopération s'est établie entre l'Afrique du Sud et le Lesotho dans divers domaines importants. L'accusation absurde inventée de toutes pièces coïncide non sans ironie avec le programme de coopération actuel visant à accroître la production alimentaire du Lesotho. Pour la première fois peut-être

S/14720  
Français  
Annexe  
Page 2

depuis son accession à l'indépendance, le Lesotho aura suffisamment de vivres pour sa population. Ce résultat remarquable est rendu possible par les efforts combinés du Lesotho et de l'Afrique du Sud, des agriculteurs du Lesotho et des associations agricoles sud-africaines.

Le Gouvernement sud-africain vous prie d'envoyer dans la zone en question une mission d'enquête chargée d'établir ce qui s'y passe réellement. Le Gouvernement sud-africain accordera à cette mission toutes les facilités voulues et garantira sa sécurité du côté sud-africain de la frontière. Le Gouvernement sud-africain présume que cette mission prendra également en considération et appréciera toute la gamme des avantages que le Lesotho tire de l'Afrique du Sud et des accords conclus avec l'Afrique du Sud.

Le Ministre des affaires étrangères  
et de l'information,

(Signé) R.F. BOTHA

-----

